

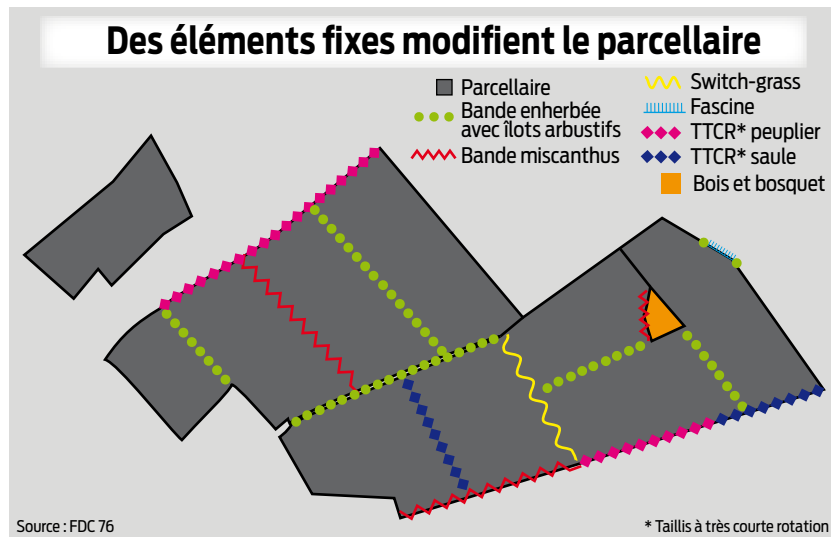
# Des aménagements pour davantage de biodiversité

Le dernier engagement de Ludovic Dufour concerne le projet « Agrifaune » où l'agricole durable se conjugue avec le développement du petit gibier.

« **D**epuis une dizaine d'années, toutes les démarches mises en œuvre sur l'exploitation prennent en compte l'environnement », informe Ludovic Dufour, exploitant à Belleville-en-Caux (Seine-Maritime). Lui et Grégoire, son frère, sont entrés dans une démarche de certification ISO 14 001 en 2006. Dans ce cadre, les bilans annuels ont fait apparaître un point négatif à traiter : le manque de biodiversité. « J'avais pourtant installé des haies tout autour du corps de ferme, mais mes 170 hectares de cultures étaient quasi vierges d'éléments fixes. Il n'y avait qu'un bosquet de 70 ares et un sapin », confirme Ludovic.

## DIAGNOSTIC ADOPTÉ

Après une réunion départementale (1) sur un projet de mise en place de bandes ligno-cellulosiques (BLC), l'agriculteur s'est par ailleurs porté volontaire pour un « test » grandeur nature dans son exploitation. La fédération départementale des chasseurs de Seine-Maritime (FDC 76) a alors proposé de réaliser un diagnostic « Agrifaune » (lire ci-dessous) en intégrant les BLC au projet. « Bien que non-chasseur, j'ai laissé



carte blanche à la fédération et à la chambre d'agriculture. J'ai même fini par adopter toutes leurs propositions, reconnaît Ludovic. Je vais pouvoir augmenter la biodiversité sur mes terres. Avec notre activité de compostage, je connais bien la problématique de la biomasse. La production de BLC ne sera pas vaine puisque nous pouvons produire du bois énergie et l'utiliser pour la chaufferie (ferme et habitation). Le surplus pourra même être revendu à l'extérieur. »

Les aménagements ont été faits à

partir du printemps 2011. Ils sont encore en cours de finition pour les BLC à cause des conditions météorologiques sèches, qui handicapent la pousse du miscanthus, du saule, du switch grass et du peuplier. Les installations ont été placées en périphérie des champs et ont divisé les plus grandes pièces. Des bandes coupent tous les deux cents mètres une des parcelles, compte tenu de la présence de poteaux EDF qui, de toute façon, handicapaient le travail.

Le diagnostic a fait remonter un potentiel d'accueil de la faune limité, avec seulement dix couples de perdrix grises pour 100 hectares. Or cet oiseau, inféodé au milieu agricole, est un bio-indicateur qui pénètre généralement les 75 premiers mètres des parcelles. Mais, ici, un compromis a été trouvé afin que les aménagements soient acceptables pour la faune aussi bien que pour les cultures. « Il faut tout de même que l'opération soit économiquement viable et de trop petites parcelles seraient un non-sens vu la taille des machines agricoles », révèle Ludovic Dufour.

Des bandes enherbées de 3,5 mètres de large ont été implantées. Neuf différents mélanges sont utilisés comme l'association de fétuque et

## FERME PILOTE AGRIFAUNE



« Le programme Agrifaune est un partenariat national rassemblant le monde agricole (FNSEA, APCA) et cynégétique (ONCF et FNC). Son objectif est un développement agricole durable, compatible avec la préservation et le développement du petit gibier. L'exploitation de Ludovic Dufour est l'une des quatre fermes pilotes Agrifaune de Seine-Maritime, explique David Roland, chargé de mission Agrifaune à la FDC 76. Les bandes ligno-cellulosiques n'avaient jusqu'à présent jamais été intégrées à nos projets. La ferme pilote devrait permettre de montrer que ces

aménagements ne gênent pas le développement économique de l'agriculteur et qu'ils favorisent la biodiversité. Le piégeage de prédateurs et le nombre d'agrains vont être améliorés. Un suivi des populations est à terme prévu et permettra de mesurer les effets de ces aménagements. Mais, ici, le travail doit aussi intégrer l'érosion. La partie des travaux qui concerne l'hydraulique douce est ainsi financée à 80 % dans le cadre d'Agrifaune (agence de l'eau, conseil général, Feader, FDC 76). Quant aux essais BLC, c'est la chambre qui les paye car c'est une opération pilote. »

« Il faut que l'opération soit économiquement viable, mais aussi, en tant que ferme pilote, qu'elle soit crédible pour la vulgarisation. »



▲ **BANDES ENHERBÉES, ARBUSTES, AGRAINOIRS...** Le but est d'utiliser au mieux l'espace en mettant en place des aménagements bénéfiques à la faune, en produisant de la biomasse mais aussi en évitant le ruissellement.

▲ **LUTTE CONTRE L'ÉROSION.** « La fascine est placée dans l'axe de ruissellement et est complétée par des haies », souligne Ludovic Dufour, agriculteur dans le pays de Caux.



café. Des cônes de sédimentation pouvant se former sur les côtés, elle a donc été renforcée par des haies de part et d'autre, ce qui augmente l'intérêt pour la biodiversité.»

#### CIPAN À VENIR

Les BLC ont été implantées en double rangée sur une largeur de 4,5 m. Différentes modalités ont été mises en œuvre pour permettre de récupérer des références sur un sujet peu suivi à l'heure actuelle. Elles ont été semées en présence d'un mulch, sous couvert de repousses spontanées, de semis de graminées ou encore de trèfle... Le travail du sol a été plus ou moins simplifié. Une partie des bandes situées sur une parcelle avec une pente de 3-4 % vont même permettre de faire une expérimentation sur le ruissellement.

Le prochain axe de travail concernera les Cipan (cultures intermédiaires pièges à nitrates). « Pour cela, je vais m'appuyer sur les références

départementales (FDC 76 et CA 76) concernant les mélanges qui existent. Il faut là encore trouver le meilleur compromis pour tenter de favoriser la perdrix, le faisan et le lièvre. Il faut aussi que cela ne soit pas contraignant et agronomiquement judicieux. Pour gagner du temps, je vais cette année tenter le semis direct et aussi mettre différentes bandes de mélanges de semences par parcelle », affirme Ludovic. **Céline Fricotté**

(1) Sont notamment associés à ce projet : Biomasse Normandie, l'agence de l'eau Seine-Normandie, la chambre d'agriculture de Seine-Maritime, la FDC 76, l'Ademe, le conseil général, les syndicats de bassin versant...

#### POINTS FORTS

- + Remet de la biodiversité au cœur de la plaine.
- + Permet de lutter contre l'érosion.
- + Nouvelle source de biomasse pour l'exploitation.

#### POINTS FAIBLES

- Beaucoup de temps consacré depuis 2009.

de dactyle, connue pour attirer des insectes et donc favoriser la présence de perdrix grises, de faisans communs, d'alouettes des champs ou de bruants. Des îlots arbustifs de 1,4 m de large viennent compléter le dispositif sur 25 m, tous les 75 m. Il s'agit principalement d'espèces (noisetier, cornouiller sanguin, groseillier sauvage...) produisant des fruits ou des baies à différentes époques de l'année, qui procurent donc le gîte et le couvert au gibier.

Une fascine de 30 m, dont l'intérêt principal est de lutter contre l'érosion, a également été installée. C'est une tranchée remplie de branchages, bloqués par des pieux de saule blanc, ainsi que des boutures de saule, placées pour ancrer l'aménagement (voir photo). « Elle agit comme un filtre à